Image not found or type unknown

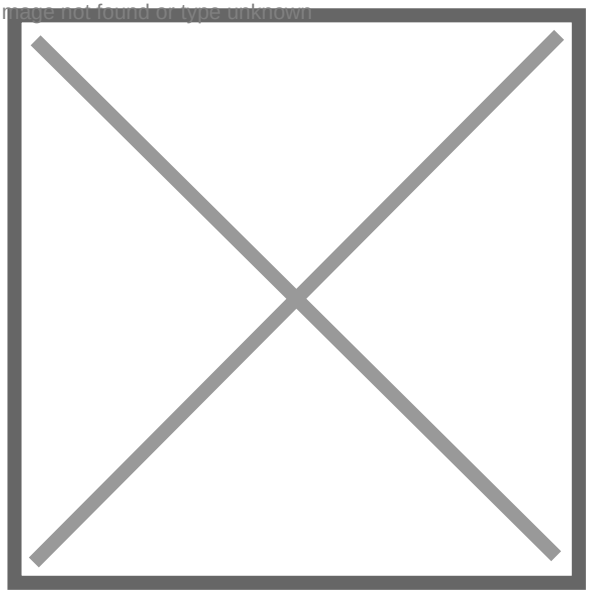

Vente d un vehicule d occasion

Par **joefiona**, le **03/04/2010** à **12:53**

Bonjour,
j ai vendu mon vehicule le 27 mars 2010 avec des problemes electriques que j avais precise sur l annonce et par telephone a l acheteur ainsi que le jour de l achat du vehicule. je lui ai fais signer un papier disant que le vehicule etait vendu sans garantie avec le controle technique, donc les 2 parties se degageaient mutuellement de toute responsabilite.je viens de recevoir un recommande de la part de l acheteur me demandant d annuler la vente et de rembourser le prix de la voiture. j aimerais savoir que dois je faire? quels recours peut il y avoir? est ce que l acheteur peut m obliger a rembourser la voiture? merci d avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés